

# Vous êtes allocataire de la CAF et vous n'avez pas reçu le courrier avec l'attestation de restauration scolaire ?

Vous pouvez transmettre une attestation de Quotient Familial CAF pour vous inscrire à la restauration scolaire de votre établissement.

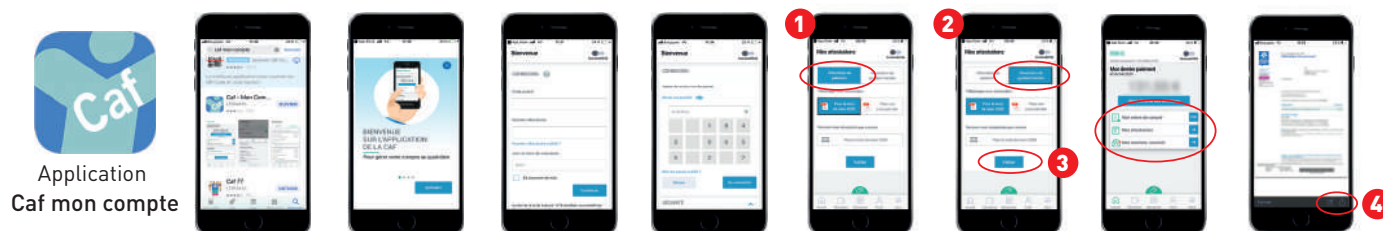
**En 3 clics sur votre téléphone ou sur l'ordinateur !**



**Pour toute question, appelez le 0800 075 065** - appel gratuit depuis un poste fixe du lundi 17 mai au 9 juillet et du 26 août au 30 septembre 2021 de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi.

## Sur l'application « CAF mon compte »

Après avoir téléchargé l'application sur votre téléphone et entré vos codes d'identification, vous arrivez sur la page d'accueil. Cliquez sur « mes attestations », puis cliquez, soit sur « attestation de paiement **1** », soit sur « attestation de quotient familial **2** », toutes les deux contiennent votre quotient familial. Surtout pensez à appuyer sur « valider **3** » pour télécharger et visualiser l'attestation. Quand elle s'affiche sur votre écran de téléphone, les icônes en bas à droite vous permettent de l'envoyer par mail **4**. Pour savoir comment télécharger l'application et utiliser les fonctionnalités, visionnez les vidéos sur : <http://www.caf.fr/allocataires/aide/videos-d-aide>.



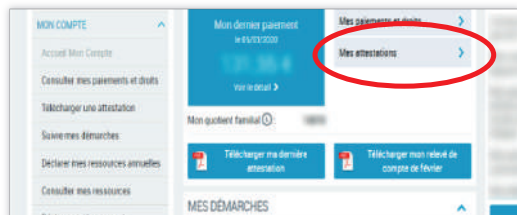
## Sur www.caf.fr

1. Cliquer sur « mon compte », entrer son n° allocataire et son mot de passe

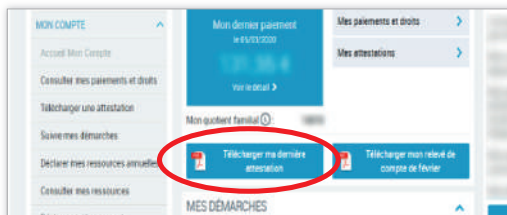


2. Dans « mon compte », il y a 2 façons d'obtenir son attestation de Quotient Familial :

méthode 1 : cliquer sur « Mes attestations »



Ou méthode 2 sur « télécharger ma dernière attestation »



3. Sélectionner « Attestation de quotient familial » du dernier mois affiché, et « valider » :

